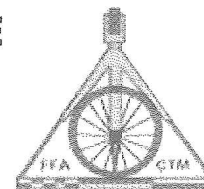




FEDERATION FRANCAISE ATHLETISME
Commission Nationale des Courses
Hors Stade
Comité Technique de mesurage



CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT
DU MESURAGE D'UNE COURSE PEDESTRE

N° du certificat : NPC059/06041/2013

Nom de l'épreuve : 10KM FOULEES RECHIGNIENNES A RECQUIGNIES 59

Date prévue : 15 JUIN 2014

Documents du dossier d'homologation :

- longueur du circuit proposé : 10000m
- référence de la base d'étalonnage :

- nom : D934 AV HENRI BARBUSSE
- ville : SAULTAIN
- n°base : NPC059/02003/2012
- établie par : JEAN MARIE PIWON

- relevés de mesurage en date du : 06 AVRIL 2013
- Altitude de Départ : 50 m
- Altitude d'Arrivée : 55 m
- Dénivelé : 5 m - Drop : 0,5m/km - Séparation : 5 %
- plans détaillés joints aux relevés

JEAN MARIE PIWON (Officiel Régional Hors Stade - JMPIW@wanadoo.fr)
13 rue Amédée GRIVILLERS 59252 MARQUETTES en OSTREVENT

Signature
le 12-12-13

Il est certifié que la course décrite dans le dossier d'homologation de l'épreuve ci dessus mentionnée a été mesurée selon le protocole de mesurage IAAF utilisant la bicyclette calibrée équipée d'un Jones counter étalonné.

TOUTE MODIFICATION AU PARCOURS DECRIT ANNULE LE PRESENT CERTIFICAT
et devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

Le présent certificat reste valable cinq ans maximum si le parcours ne subit pas de modifications. Le N° d'enregistrement au CTM fait foi de justificatif du mesurage du circuit auprès de toute instance.

Enregistré au CTM de la CNCHS
Par **Maurice MOREL**
Le 11 décembre 2013

Partenaires Principaux de la Fédération Française d'Athlétisme

